

## L'EXCEPTION HANDICAP À LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX

### CONTEXTE LEGAL

Le Code de la propriété intellectuelle prévoit une exception au droit d'auteur afin de favoriser l'accès aux œuvres pour les personnes empêchées de lire du fait d'un handicap.

Cette exception permet à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux personnes en situation de handicap des versions adaptées des œuvres protégées, sans avoir ni à demander d'autorisation préalable aux titulaires des droits et droits voisins ni à les rémunérer.

### PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

**Toute personne empêchée de lire du fait d'un handicap** c'est-à-dire les personnes atteintes d'une ou de plusieurs déficiences des fonctions motrices, physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques dès lors que l'auteur ou les ayants-droit ne mettent pas cette œuvre à disposition du public sous une forme qui correspond à ses besoins.

Sont concernés en particulier les publics « dys », c'est-à-dire porteurs de troubles cognitifs et troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyscalculie, dyspraxie).

### PROCÉDURES D'INSCRIPTION

- L'inscription peut se faire sur place ou à distance (dérogation liée à l'Exception Handicap)
- Présentation de justificatifs (Carte mobilité inclusion (CMI), notification de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), certificat médical, dispositifs scolaires ou universitaires, déclaration sur l'honneur etc...) OU signature d'un engagement sur l'honneur.
- Signature de la charte d'engagement de l'utilisateur

### SUPPORTS ALTERNATIFS COMMUNICABLES À L'ESPACE DIDEROT

- Livres Audio au format DAISY (gravure ou téléchargement)
- Livres en braille abrégé ou intégral
- Livres à la mise en page et la police adaptées pour les besoins des personnes dyslexiques ou malvoyantes (opendyslexie, luciole)
- Fichier numérique transmis par l'éditeur ou texte scanné par l'espace Diderot (formats Word ou PDF)

NB : *Les manuels scolaires qui ne sont pas pris en charge par l'espace Diderot*

### MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS ADAPTÉS AUX BÉNÉFICIAIRES

- Documents disponibles dans les collections de l'espace Diderot (braille et DAISY)
- Documents téléchargés directement sur l'appareil de lecture de l'utilisateur qui en ferait la demande (Milestone, clé USB par exemple).
- Envoi par mail du fichier numérique éditeur ou scanné par l'espace Diderot
- Impression en braille ou gravure de CD au format DAISY prêté à l'utilisateur